



MAIRIE DE THUSY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Haute-Savoie

SÉANCE DU CONSEIL DU 5 AVRIL 2022 à 20h
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° DEL2022-008

APPROUVANT LE COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021

7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Rapporteur : Christine Cadoux

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 11

Date de la convocation : 30 mars 2022

Le 5 avril 2022 à 20h00 heures, le Conseil municipal de la commune de Thusy, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au siège de la commune de Thusy, situé Place du tilleul sous la présidence de Joël MUGNIER, Maire de Thusy.

PRÉSENTS

BARELLE Stéphanie, BERTHET Laura, BONNET Alain, BUISSON Stéphane, BULLE David, CADOUX Christine, FABBIAN Serge, GOLLIET-MERCIER Joëlle, JACQUEMIN Pascale, MUGNIER Joël, STRADY Karen.

ABSENTS EXCUSÉS

CARTIER Roland, GONTHIER Thomas, LAPERRIERE Murielle, VIDAL Emmanuel.

ONT DONNÉ PROCURATION :

CARTIER Roland a donné pouvoir à MUGNIER Joël,
LAPERRIERE Murielle a donné pouvoir à CADOUX Christine,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BULLE David

Sont présentés à l'Assemblée les résultats du Compte administratif 2021 qui suivent :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses 2021	431 739.02 €	766 437.62 €	1 198 176.64 €
Recettes 2021	544 093.29 €	939 533.36 €	1 483 626.65 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	112 354.27 €	173 095.74 €	285 450.01 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-23 638.11 €	50 000.00 €	26 361.89 €
RESULTAT DE CLOTURE 2021	88 716.16 €	223 095.74 €	311 811.90 €
BALANCE DES RESTES A REALISER	-153 363.25 €	-	-153 363.25 €
RESULTAT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2021	-64 647.09 €	223 095.74 €	158 448.65 €

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.1612-12,

Vu les délibérations du conseil municipal approuvant les différentes décisions modificatives 2021,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Vu la délibération n°DEL2022-007 du 5 avril 2022 portant approbation du Compte de gestion 2021,

Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes émis et de mandats de paiements ordonnancés au cours de l'exercice,

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

L'assemblée délibérante, sans que Monsieur le Maire ne prenne part au vote,

DÉCIDE
à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le compte administratif 2021 du budget principal de la commune de Thusy ;

Ainsi délibéré - ont signé au registre, tous les membres présents à la séance